



Indépendance AM SICAV - Europe Small

Lettre aux actionnaires

Paris, le 18 décembre 2025

Objet : Augmentation des droits d'entrée

Chers actionnaires,

Nous vous informons que **les droits d'entrées** du fonds Indépendance AM Europe small SICAV passeront à 2% pour l'ensemble des parts à compter du 2 Janvier 2026.

Nous vous rappelons que les conditions de souscription et les frais applicables des parts sont les suivants¹ :

	ISIN	Frais gestion	Minimum de souscription	Droit d'entrée	Droit de sortie
Indépendance AM - Europe Small Classe A (C)	LU1832174962	1,95%	1 action	2%	0%
Indépendance AM - Europe Small Classe X (C)	LU1832174889	1,95%	1 action	2%	0%
Indépendance AM - Europe Small Classe I (C)	LU1832175001	1,40%	1 action	2%	0%
Indépendance AM - Europe Small Classe B (C)	LU2857867464	1,20%	€5 millions	2%	1%

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet et vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion.

Nous vous prions d'agréer, chers actionnaires, nos respectueuses salutations.

Contact : Pour toute question relative à cette communication, veuillez contacter votre interlocuteur commercial habituel ou contact@ie-am.com

¹ Il convient, avant toute souscription, de consulter le DIC et le prospectus disponibles sur le site internet www.independance-am.com

